

Samedi 25 et dimanche 26 juin
Feins Etang de Boulet

Coupe de France natation eau libre Cesson-Pays d'Aubigné 2011

1^{ère} étape
Coupe
de l'Ouest
eau libre
2011

samedi 12h00 : 500m pass'compet
14h00 : 3000m open équipe mixte

dimanche 10h00 : 10km et 5km Coupe de France
14h00 : 1500m open

Défi
ouvert
à tous :
1500 m
open

renseignements et inscriptions : www.occnatation.fr





Coupe de France eau libre 2011

ÉPREUVES :

Samedi 25 :

- 500 m pass'compétition

Rassemblement 11h45, départ 12h00, engagement 4€.

- 3000 m contre la montre par équipe de trois

Rassemblement 13h30, premier départ 14h00, engagement 10 €

Classement général sur les équipes obligatoirement mixte. Possibilité de nager sur des équipes unisexe mais hors classement. Horaires de départ aléatoire. Départ toutes les minutes.

Dimanche 26 :

- 5 km ou 10 km : Rassemblement 09h45, départ 10h00, engagement 14€ Licencié FFN, minimes et plus. Délais 5 km : 2h00. Délais 10 km : 3h30

1^{ère} étape de la Coupe de l'Ouest et championnat départemental Ille et Vilaine

- 1500 14h00 : Rassemblement 13h45, départ 14h00, engagement 8€. Licencié FFN benjamin et plus, et non licencié à partir de 16 ans présentant un certificat médical de non contre indication à la pratique de la natation sportive. Ouvert au triathlète FFTRI sur présentation licence. (FFTRI sur présentation licence). Délais : 1h00.

1^{ère} étape de la Coupe de l'Ouest Benjamin

RÉCOMPENSES :

Primes 5000 et 10000 :

1 homme et 1 femme : 150 euros
2 homme et 2 femme : 100 euros
3 homme et 3 femme : 50 euros

Podiums 5 km :

- Podium par catégorie : 3 minimes, 3 cadets, 3 juniors-seniors, 3 premiers masters 35 ans-49 ans, 3 premiers master 50 ans et + homme et femme.

(Tous les podiums seront récompensés).

- Podium coupe de l'ouest leader homme et leader femme

- Podium championnat Ille et Vilaine, trois premiers toute catégories homme et femme

Podiums 10 km :

Podium par catégorie : 3 minimes, 3 cadets, 3 juniors-seniors, 3 premier master 35 ans-49 ans, 3 premier master 50 ans et + homme et femme.

Podiums 1500 m :

1 homme et 1 femme : Coupe
2 homme et 2 femme : Coupe
3 homme et 3 femme : Coupe

- Podium par catégorie : 3 benjamins, 3 minimes, 3 cadets, 3 juniors-seniors, 3 premiers master 35 ans-49 ans, 3 premiers master 50 ans et + homme et femme. (Tous les podiums seront récompensés).

- Podium coupe de l'ouest benjamin, leader homme et leader femme

RÉGLEMENTATION :

Les deux épreuves rentrent dans le règlement FINA.

Article 1 : Le comité d'organisation peut s'opposer au départ d'un concurrent qui n'est manifestement pas en état d'effectuer la course. Le médecin du comité d'organisation, pour ce qui relève du domaine médical, a toute autorité pour prendre les dispositions immédiates nécessaires.

Article 2 : Un bonnet numéroté de couleur distincte pour les hommes et les femmes sera fourni aux nageurs. Le port de ce bonnet durant la course est OBLIGATOIRE.

Les nageurs seront également numérotés sur l'omoplate, les bras et les mains. Le numéro doit être visible toute la durée de l'épreuve pour permettre à tout moment le contrôle par les commissaires de course.

Article 3 : Le départ a lieu en pleine eau, en ligne, à l'endroit indiqué par le directeur de course. Il n'y a pas de faux départ, le non respect des instructions du directeur de course peut entraîner la disqualification et l'exclusion.

Article 4 : Le juge arbitre applique les règlements FINA. Il est notamment habilité à arrêter tout concurrent qu'il jugera incapable de poursuivre la course. Par dérogation à l'article 06.16.1 du règlement FINA, les limites de temps s'appliquent comme suit à partir de l'heure du départ :

- 1500 m : 1h00
- 5 km : 2h00
- 10 km : 3h30

Article 5 : Le comité d'organisation se réserve le droit de :

- Limiter le nombre de concurrents, modifier le tracé, les horaires de courses et de refuser toute inscription non conforme,

- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions de sécurité,

- Supprimer ou interrompre les courses si des situations imprévues (température de l'eau, état de surface, vent, orage...) indépendantes de la volonté du comité d'organisation, l'y obligent, et ce, sans indemnités compensatoires.

Article 6 : Chaque participant accepte que l'organisateur se réserve le droit d'utiliser l'image d'un nageur à des fins de communication et/ou de promotion de la manifestation.

Article 7 : Combinaison : En attente des règlement 2011. Les règlements FINA seront appliqués

Article 8 : Les récompenses et les primes ne seront remises qu'aux athlètes présents lors des cérémonies protocolaires.

Assurance :

Pour ce qui concerne les licenciés FFN, les épreuves de la Coupe de France (1500m, 5km) sont couvertes par la société MARSH prenant en charge l'ensemble des manifestations couvertes par la FFN. Les licenciés F.F.T.R.I. devront présenter leurs licences à jour de l'année avant de participer aux courses. Les non-licenciés sont couverts par leur propre responsabilité civile.